

Connect to immediate Employee and Family Assistance Program (EFAP) support and caring representatives with every call.



Your Employee and Family Assistance Program (EFAP) is a confidential and voluntary service that can help resolve a wide range of work, health and life concerns. You and your immediate family members (as defined in your employee benefit plan) can access EFAP support for your concern by calling the Care Access Centre (CAC) and speaking with a caring representative anytime, anywhere.

Confidential and professional support

- Available 24/7
- Every call answered by experienced Client Care Representatives
- You'll be offered the support that best suits your lifestyle, learning style and comfort level
- As needed, you can speak immediately to a professional counsellor
- No cost to use your EFAP or call the CAC

How it works

When you contact the CAC, you will be connected with an experienced Client Care Representative. This person will conduct a needs assessment through a series of questions to better understand the nature of your call and your specific situation in order to connect you with the most appropriate support service. These services could include counselling sessions, online programs, telephonic consultations or text-based resources mailed to you at home.

Should you be experiencing an urgent crisis situation, your Client Care Representative will immediately transfer you to a Master's level counsellor to ensure your safety and that your concerns are addressed.

Results

You and your family will receive the highest level of quality care and support to address the issues in your personal and professional lives.

Confidentiality

Your EFAP is completely confidential within the limits of the law. No one, including your employer, will ever know that you have used the service unless you choose to tell them.

For 24/7 confidential EAP support:

Visit LifeWorks online:

Centre d'accès aux services

À chaque appel au centre d'accès aux services, vous aurez l'occasion de parler à un représentant du programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) et d'obtenir immédiatement le soutien dont vous avez besoin.



Votre PAEF est un service confidentiel et gratuit qui vous aide à surmonter un large éventail de problèmes touchant votre santé ou votre vie personnelle ou professionnelle. Vous et les membres de votre famille immédiate (conformément à la définition de votre régime d'avantages sociaux) pouvez obtenir un soutien en appelant, partout et en tout temps, le centre d'accès aux services pour parler à un représentant attentionné.

Soutien professionnel et confidentiel

- Accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept.
- Des représentants chevronnés répondent à tous les appels.
- Vous obtiendrez le soutien qui convient le mieux à votre style de vie et d'apprentissage et avec lequel vous êtes à l'aise.
- Selon vos besoins, vous aurez la possibilité de parler immédiatement à un conseiller professionnel.
- Les services du PAEF et du centre d'accès aux services vous sont offerts tout à fait gratuitement.

Fonctionnement

Lorsque vous communiquerez avec le centre d'accès aux services, un représentant à l'accueil expérimenté répondra à votre appel. Il évaluera vos besoins en vous posant quelques questions qui lui permettront de mieux comprendre la raison de votre appel et votre situation particulière. Il pourra ainsi vous mettre en communication avec le service de soutien le plus approprié. Les services offerts comprennent notamment du counseling, des programmes en ligne, des consultations par téléphone et l'envoi de trousseaux de ressources par la poste.

S'il s'agit d'une situation de crise, le représentant à l'accueil vous mettra immédiatement en communication avec un conseiller titulaire d'une maîtrise, qui veillera à votre sécurité et vous aidera à gérer la situation.

Résultats

Vous et votre famille obtiendrez le meilleur soutien qui soit afin de gérer les problèmes qui affectent votre vie personnelle et professionnelle.

Confidentialité

Votre PAEF est entièrement confidentiel, dans le cadre défini par la loi. Personne ne saura que vous avez consulté un conseiller du PAEF à moins que vous en parliez vous-même.

Pour un support PAE confidentiel 24/7:

Visitez LifeWorks en ligne: